

L'ARCHE DE SAINT ANTOINE

Conditions d'accueil et d'hébergement - 2025

Vous serez accueilli-e-s dans le cadre d'un stage, en groupe, en séjour libre pour vos vacances ou pour un temps de retraite en pension complète dans les bâtiments classés de l'ancienne abbaye du beau village médiéval de Saint Antoine, à une petite heure du Vercors. Bienvenue !

Notre maison d'accueil est un lieu de vie animé par ses habitant-e-s de la communauté de l'Arche, inspirée de Gandhi et Lanza del Vasto, qui a pour direction de vie la non-violence, et dont l'accueil est la vocation et la principale activité (www.arche-de-st-antoine.com). L'ambiance y est à la fois conviviale et paisible, elle favorise la relation et le travail personnel.

Nous accueillons volontiers les familles, les parents assumant la garde de leurs enfants. Nous regrettons de ne pas pouvoir accueillir vos animaux.

Participation à la vie de la maison :

En tant qu'association Loi 1901, une cotisation vous sera demandée et, sauf avis contraire, vous resterez informé-es de nos activités.

Nous vous demanderons selon vos possibilités une aide à la grande vaisselle et au ménage de votre chambre avant de partir. Merci !

Vous êtes bienvenu-es à certaines de nos soirées, présentations ou autres temps communautaires si l'occasion se présente pendant votre séjour.

Hébergement : Nous avons différentes possibilités d'hébergement :

- chambres « Simples », à deux ou trois lits, avec sanitaires dans le couloir ;
- chambres « Confort », à deux ou trois lits, qui comportent un sas avec une douche et un WC communs à deux chambres mitoyennes ;
- chambres individuelles ou couples (Simples ou Confort) en nombre limité.

A la réservation, nous vous demanderons d'indiquer vos deux premiers choix de type de chambre. Dans la mesure du possible, merci d'apporter vos draps (sinon nous en louons sous caution), ainsi que vos serviettes de toilette et de table.

Vous pouvez parfois arriver la veille de votre stage ou prolonger votre séjour. Si vous participez à un stage, vos proches peuvent vous accompagner en séjour libre.

Toute arrivée avant l'heure d'un repas implique, par défaut, la réservation de ce repas.

Repas : Pris ensemble au jardin dès que le temps le permet, ils sont sous forme de buffet végétarien, faits maison avec des produits de nos jardins, locaux et biologiques au maximum. Nous prenons en compte les régimes sans gluten et sans laitage signalés à la réservation.

Petit-déjeuner : 7h30-9h Midi : 12h15, ou 12h30 les week-ends et l'été Soir : 19h
Nous demandons la ponctualité pour le début des déjeuners et dîners.

Nous rejoindre : L'Arche - 34, La Basse Cour - 38160 Saint Antoine l'Abbaye

Entre Valence et Grenoble (gares TGV), à 30 min de Romans/Isère.

Transport gratuit possible depuis la gare de St-Marcellin (12 km), en nous prévenant au moins 48h avant, à heures fixes : 9h, 12h, 15h15 et 18h. Possibilité de taxi au 06 45 85 55 97.

Invitation à la déconnexion : par souci de convivialité, l'utilisation des portables n'est pas autorisée dans les espaces communs. Internet est accessible dans la bibliothèque (wifi).

Tarifs 2025 prix par personne et par jour

NB : Selon l'inflation nos tarifs pourront encore être révisés au 31/10/24

	Chambre Simple	Chambre Confort
Pension complète (nuit + petit-déj. + 2 repas) en chambre à 2 ou 3 lits	57,50€	64,50€
Pension complète (nuit + petit-déj. + 2 repas) en chambre individuelle	73,50€	80,50€
Nuit seule en chambre à 2 ou 3	26,50€	33,50€
Nuit seule en chambre individuelle	42,50€	49,50€

Repas : 16 €

Petit-déjeuner : 8 €

Réduction pour enfants accompagnant leur(s) parent(s) :

2-6 ans : -65%

7-12 ans : -50%

13-15 ans : -40%

Pour les faibles revenus, la maison fait des réductions et un fonds « Lits suspendus » est dédié à l'aide à l'hébergement : voir sur notre site et n'hésitez pas à nous contacter. La Maison est labellisée **VACAF** pour accueillir des familles avec le soutien financier de la CAF.

Supplément fourniture des draps : 9 € (+ caution de 20€)

Adhésion annuelle obligatoire : 15€ par famille (adhésion de soutien : 30€ ou +).

Règlement en chèques ou en espèces, pas de carte bancaire. Pas de distributeur d'espèces dans le village. Chèques vacances acceptés à hauteur de 25% du total.